



Emails sans liste de diffusion

Par **NiTROX**, le **24/11/2010** à **13:46**

Bonjour,

Je m'explique je viens de créer ma société et pour prospecter j'envoie des mails aux sociétés susceptibles d'être intéressées par mes services mais je ne travaille pas par liste de diffusion mais avec des adresses collectées sur le net (pages jaunes, epro.....) malheureusement certains me demandent de les supprimer de la liste de diffusion hors je n'en ai pas.... que puis-je écrire à la fin des mails pour expliquer que je ne travaille pas par liste de diffusion et que je ne peux donc pas les retirer de celle-ci surtout que je dois reprendre depuis le début suite à un souci avec la personne qui s'en occupait ?

Je ne sais pas dans quelle catégorie mettre ma demande donc je l'ai mise en droit général.
Merci bien de votre attention

Par **NiTROX**, le **25/11/2010** à **14:03**

Pour l'instant j'écris ça en bas des mails : "Veuillez noter que nous ne travaillons pas par liste de diffusion, veuillez ne pas tenir compte de ce mail si celui-ci ne vous concerne pas ou si celui-ci vous est déjà parvenu auparavant." Mais je ne sais pas si je peux avoir des soucis ou pas :/

Par **mimi493**, le **25/11/2010** à **14:46**

Ce que vous avez fait est totalement illégal.

1) Vous n'avez pas le droit de collecter des données personnelles comme ça, en les pompant

sur d'autres.

2) Vous traitez informatiquement des données personnelles (vous n'envoyez pas vos mails avec l'air du temps), donc vous devez déclarer votre fichier à la CNIL et collecter loyalement.

Par **NiTROX**, le **03/12/2010** à **14:00**

je ne conserve pas les adresses ni même les envoie a qui que ce soit . Elles sont a disposition pour leur pub et je les contacte pour les informer de notre création ! Je ne vois pas l'illégalité la dedans ...

Je vois aussi sur leur sites pour les mails hors c est bien eux qui les mettent donc on peut les contacter ..

Merci mimi mais je ne comprend pas vraiment ta réponse donc je complète ?

Par **mimi493**, le **03/12/2010** à **15:20**

Vous dites que vous les avez collectés sur "pages jaunes". La publication n'est donc pas faite pour faire du spam mais pour être contacté par des CLIENTS. Vous utilisez des données collectées par d'autres, c'est illégal.

Le fait de conserver ou non les adresses ne change rien, vous les avez utilisées pour [fluo]spammer[/fluo] alors qu'elles ont été collectées illégalement.